



CONSEIL MUNICIPAL
COMPTE RENDU DE LA SEANCE PUBLIQUE DU 14 NOVEMBRE 2007

Le Conseil municipal de Brignais s'est réuni le 14 novembre 2007, à 20 heures 30 en Mairie, sous la présidence de Monsieur Paul MINSSIEUX, Maire.

- 24 Conseillers sont présents
- 5 Conseillers sont absents excusés et ont donné pouvoir
- 4 Conseillers sont absents

Secrétaires de séance : Sylvie GUINET – Pascal GRILLON

Début de séance à 20 H 40

**TERRAIN FAMILIAL DES VALLIERES
TRAVAUX D'AMENAGEMENT D'UNE AIRE D'ACCUEIL POUR NOMADES
SEDENTARISES
MARCHE DE TRAVAUX
AVENANTS N° 2 AU LOT N° 1 ET N° 1 AU LOT N° 5**

A l'unanimité des membres présents ou représentés, le Conseil municipal approuve les avenants suivants relatifs aux travaux d'aménagement d'une aire d'accueil pour nomades sédentarisés et autorise Monsieur le Maire à signer ceux-ci avec les entreprises concernées :

- . **lot n° 1** (terrassement, voirie, assainissement et eau potable) – titulaire du marché : le groupement d'entreprises MGB TP/ALBERTAZZI (dont MGB TP est le mandataire) sis à Mornant - **avenant n° 2 d'un montant de 10 800 euros HT** (plus-value)

. **lot n° 5** (charpentes, couvertures et façades bois) – titulaire du marché : l'entreprise FARJOT
TOITURE sise à Amplepuis - **avenant n° 1 d'un montant de 2 800 euros HT** (moins-value)

**CONTRAT D'EXPLOITATION DES INSTALLATIONS DE CHAUFFAGE
AUTORISATION DE SIGNATURE**

Par 28 voix pour et 1 voix contre, le Conseil municipal prend acte du choix de la commission d'appel d'offres qui a décidé de retenir dans le cadre du marché relatif à la maintenance des exploitations de chauffage les entreprises suivantes :

. **lot n° 1 : exploitation de chauffage de type PFI (Prestations / forfait intéressement) :**

la société SOGESTH, domiciliée 16 bis, rue André SENTUC à VENISSIEUX (69200) pour un montant total de 18 400 euros HT avec option

. **lot n° 2 : maintenance des chaudières de type PF (Prestations / forfait) :**

la société SOGESTH, domiciliée 16 bis, rue André SENTUC à VENISSIEUX (69200) pour un montant total de 15 529,40 euros HT avec option.

et autorise Monsieur le Maire à signer les marchés correspondants ainsi que toutes pièces et actes y afférents.

**LIAISON ROUTE DEPARTEMENTALE 25 / RUE GENERAL DE GAULLE
TRAVAUX D'AMENAGEMENT
CONVENTION
AUTORISATION DE SIGNATURE**

Dossier retiré de l'ordre du jour.

**CENTRE VILLE
OPERATION D'AMENAGEMENT DU SECTEUR DES SERRES
ACQUISITION POUR PARTIE DES PARCELLES BE 51, BE 53 et BE 704**

Par 25 voix pour, 3 voix contre et 1 abstention, le Conseil municipal approuve l'acquisition, pour partie, des parcelles BE 51, BE 53 et BE 704, d'une superficie de 4 835 m², propriété du Groupement foncier agricole du Domaine des roses du Garel, pour un prix de 100 €/m² et autorise Monsieur le Maire à signer tout document afférent à cette acquisition.

**REDEVANCE SPECIALE POUR GROS PRODUCTEURS DE DECHETS
CONTRAT D'ELIMINATION DES DECHETS NON MENAGERS AVEC LE SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE COLLECTE ET DE TRAITEMENT DES ORDURES MENAGERES (SITOM) SUD RHONE
AUTORISATION DE SIGNATURE**

Par 27 voix pour, 1 abstention et 1 non-participation au vote, le Conseil municipal autorise Monsieur le Maire à signer un contrat d'élimination des déchets non ménagers avec le Syndicat intercommunal de collecte et de traitement des ordures ménagères (SITOM) Sud – Rhône ; contrat dont la redevance annuelle, pour l'année 2007, s'élève à 11 504,63 €

**ORGANISME DE GESTION DES ECOLES CATHOLIQUES (OGEC)
ECOLE SAINT CLAIR
CONVENTION DE FORFAIT COMMUNAL**

Par 28 voix pour et 1 voix contre, le Conseil municipal autorise Monsieur le Maire à signer une convention de forfait communal à intervenir entre la collectivité, l'Organisme de gestion des écoles catholiques (OGEC) et l'école privée Saint Clair et approuve, conformément à ladite convention, le versement d'une subvention d'un montant de 116 100 € au profit de l'OGEC, au titre de l'année scolaire 2007/2008.

**SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE L'AQUEDUC ROMAIN DU GIER
RETRAIT DE LA COMMUNE DE SAINT DIDIER SOUS RIVERIE**

Par 26 voix pour, 2 non-participations au vote et 1 voix contre, le Conseil municipal accepte le retrait de la commune de Saint Didier sous Riverie du syndicat intercommunal de l'aqueduc romain du Gier.

INFORMATIONS

Présentation du rapport annuel d'activité de la Communauté de communes de la vallée du Garon ainsi que du rapport annuel sur le prix et la qualité des services publics de l'eau potable et de l'assainissement.

Information donnée sur la réunion publique organisée le 19 novembre prochain à 20 H 30 au Briscope (réunion de concertation relative au projet d'aménagement urbain du secteur de la Giraudière).

Fin de la séance publique à 22 H 49.